REGION
HAUTE
NORMANDIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MONSIEUR FRANCIS VANHEE
COLLECTIF POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES
22 BIS RUE DUMONT D'URVILLE
76000 ROUEN

CONSEIL REGIONAL

LE PRESIDENT

CAB/ChD/2011-457

ROUEN LE 22 SEPTEMBRE 2011

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec intérêt du courrier dans lequel vous attirez mon attention sur le fichage numérique des élèves, désormais institutionnalisé dès l'école maternelle.

Tout comme vous, je m'interroge sur le procédé qui consiste à ficher les élèves dès l'âge de 3 ans sous prétexte d'une meilleure gestion des effectifs et d'un meilleur pilotage académique du 1er degré.

En effet, la crainte d'une interconnexion des données collectées par les directeurs d'établissement avec d'autres fichiers tels que ceux de la justice ou encore des services sociaux est bien réelle et la mise en place de « listes rouges » d'enfants et de familles considérés « à risque » n'est pas à exclure.

Dès lors, la menace d'un détournement des objectifs officiels du fichier « Base élèves » vers un instrument informatique de contrôle social existe bel et bien.

Aujourd'hui, il convient de remettre à plat tout le système d'enregistrement et de conservation des données numériques concernant les élèves et d'ouvrir un large débat sur l'utilisation de ces données au sein du service public de l'éducation nationale, c'est en ce sens que j'ai interpelé Monsieur Luc Châtel, Ministre de l'Education nationale.

Enfin, je tiens à apporter mon soutien à tous les professeurs et directeurs d'école qui ont été sanctionnés pour avoir refusé de renseigner les données demandées et réclame sans délai la levée de leur sanction.

Vous savez pouvoir compter sur mon soutien pour la défense des libertés publiques.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Alain LE VERN

HOTEL DE REGION

5 RUE ROBERT SCHUMAN – BP 1129 – 76174 ROUEN CEDEX – TEL : 02 35 52 56 06 – 02 35 52 56 07 – STANDARD : 02 35 52 56 00 – FAX : 02 35 52 56 56